

MÉLINDA DA SILVA

INSTRUCTRICE EN AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

melinda.dasilva@caux-estuaire.fr



Diplômée en 2013

QUEL EST VOTRE CURSUS ?

Après l'obtention de mon baccalauréat *Economique et Social* en 2008, j'ai poursuivi mes études dans en licence sociologie et géographie à l'université du Havre dans l'objectif de préparer le concours d'entrée à l'Institut de formation d'Éducateurs de Normandie (IDEN) du Havre. Mais après un échec au concours et grâce à la présentation de Monsieur DEPRESZ de la licence *Géographie-Aménagement du territoire*, j'ai décidé de tirer un trait sur le domaine social et de me lancer dans celui de la géographie puis plus particulièrement l'aménagement du territoire. J'ai donc continué mon cursus universitaire jusqu'au master dans ce domaine très large et en même temps très axé sur l'urbanisme, une compétence très importante et très portée par les collectivités territoriales.

QUEL POSTE OCCUPEZ-VOUS AUJOURD'HUI ET DEPUIS QUAND ?

Aujourd'hui, j'occupe le poste d'instructrice en Autorisation du Droit des Sols depuis le 1er juin 2015 suite au transfert de compétence de l'Etat aux collectivités locales au 1er juillet 2015. Après obtention de mon master en septembre 2013 et à la naissance de mon enfant, j'ai occupé un poste d'Assistant d'Éducation de novembre 2014 à juin 2015 au lycée dans lequel j'ai obtenu mon baccalauréat. Ce qui m'a permis de ne pas perdre le fil sur le fonctionnement d'une institution publique et de continuer à avoir des responsabilités.

COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS MIS POUR TROUVER VOTRE PREMIER POSTE ?

En congés de maternité de février 2014 à août 2015, j'ai finalement mis 10 mois à trouver le poste que j'occupe actuellement, après une recherche dans toute la France.

OÙ AVEZ-VOUS EFFECTUÉ VOS STAGES ?

J'ai réalisé mon premier stage en master 1 au centre technique des déchets à la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH) afin de réaliser une base de données des points d'apports volontaires et des cartes pour le diagnostic de la collecte des déchets sur le territoire intercommunal. Et mon deuxième stage, au sein du service « Santé Public » de la CCODAH pour la réalisation d'un état des lieux actuel et à venir de l'offre de soins sur le territoire de l'agglomération en vue d'appréhender les perspectives d'activité des professionnels de santé à échéance 5 ans.

AVEC LE RECUIL QUE VOUS A APPORTÉ LA FORMATION ?

Une formation professionnalisante grâce aux stages de longue durée qui nous permettent de mettre en œuvre nos connaissances et de se rendre compte que l'aménagement du territoire est un domaine transversal dans les compétences d'une collectivité territoriale. Même si la formation est assez complète et large, quelques domaines n'étaient pas assez traités tels que l'habitat et la santé.

COMMENT VOUS PROJETEZ-VOUS À 5 ANS ?

D'ici 5 ans, je souhaiterais évoluer et occuper un poste de responsable en instruction du droit des sols ou chef de projet en urbanisme réglementaire en vue de la réalisation du PLUi.

QUE PENSEZ-VOUS DE LA MAQUETTE DU MASTER URBANITE ?

La nouvelle maquette est proche dans le contenu de la formation que j'ai suivie mais avec plus d'outils nécessaires voire indispensables de nos jours dans le domaine de l'urbanisme surtout. Le numérique est aujourd'hui incontournable et il est très important d'intégrer ces considérations grandissantes, cette technicité nouvelle, dans la réalisation d'études de projets d'aménagement.

